

**CAUTIONNEMENT COLLECTIF des Travaux Publics et Privés S.C.**

SOCIETE AGREEE PAR LE SPF FINANCES

Avenue du Col-Vert, 5 1170 Bruxelles - Tel 02 676 19 20 - Fax 02 513 02 91 - N° d'Entreprise 0403259880 RPM Bruxelles

**ACTE DE CAUTION Nr.**

Le Cautionnement Collectif des Travaux Publics et Privés S.C., représenté par

déclare se constituer caution solidaire de

envers

pour le paiement des montants dont

deviendrait redevable du chef des travaux de

Le Cautionnement Collectif s'oblige en conséquence, et sous la renonciation à tout bénéfice de division ou de discussion, à payer jusqu'à concurrence du cautionnement de

et ce, dans le délai qui lui sera imparti, les montants dont

pourrait se trouver débiteur envers le bénéficiaire du présent acte.

A défaut de recours introduit par le bénéficiaire, par lettre recommandée, endéans les 30 jours à dater du procès-verbal de réception définitive, le présent cautionnement deviendra nul et sans effet.

Pour l'exécution du présent acte, la société susnommée fait élection de domicile à 1170 Bruxelles, Avenue du Col-Vert, 5

Fait en double exemplaire à Bruxelles, le

LE DIRECTEUR